

Bulletin n°4

ARCTIQUE

LE GROENLAND, ESPACE DE CONFRONTATION ENTRE GRANDES PUISSANCES

AVRIL 2025

POLAR WATCH

Veille et prospective des zones polaires



www.lecerclepolaire.com

POLAR WATCH

Comité de rédaction : Marie-Noëlle Houssais, Laurent Mayet.

Comité d'experts : Paul Berkman, Marc Éléaume, Patrick Hébrard,
Alan Hemmings, Timo Koivurova, Ricardo Roura,
Yan Ropert-Coudert, Serge Segura.

Traduit de l'anglais par : Lesley Jessop.

Correction : Pascal-Raphaël Ambrogi

Graphisme et maquette : Stéphane Hergueta

Publié par : association le Cercle Polaire – Avril 2025

Directeur de la publication : Laurent Mayet

Crédit de couverture : *Wikimedia Commons*

Tous droits réservés

Avec le parrainage de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco

Partenaires institutionnels



Danemark, une puissance arctique ; mais pendant combien de temps encore ?

N'en déplaise au Président Trump, le Groenland n'est pas « à vendre », mais, tandis que les Groenlandais rêvent à leur indépendance vis-à-vis du Danemark, l'île est au cœur d'une confrontation stratégique entre grandes puissances.

En dépit de la distance qui sépare le Groenland du Danemark - environ 3532 km entre les deux capitales - le Groenland est associé politiquement au Danemark (et au Royaume de Norvège) depuis plus d'un millénaire. Les premiers hommes à avoir posé le pied sur le Groenland sont arrivés il y a environ 4 000 à 5 000 ans du continent nord-américain via le Canada. Pas moins de six cultures inuits différentes ont migré par vagues distinctes. La population actuelle du Groenland est issue de la dernière migration, la culture de Thulé, arrivée dans les années 1200 de notre ère.



Le Royaume de Danemark est composé de trois pays constitutifs dispersés géographiquement : le Danemark métropolitain en Europe du Nord (Copenhague, 55° nord), les Îles Féroé (Tórshavn, 62° nord) dans l'océan Atlantique Nord et l'île arctique du Groenland (Nuuk, 64° nord). *Source: Wikimedia Commons.*

« Le Royaume du Danemark est un État arctique dont l'arcticité tient exclusivement au Groenland »

À la même époque, des communautés nordiques emmenées par le Viking norvégien Erik le Rouge se sont installées dans le sud du Groenland. La population nordique a disparu vers 1500 apr. J.-C. pour des raisons qui n'ont jamais été clairement élucidées. Aujourd'hui, le Danemark est reconnu internationalement et aucune ambiguïté juridique ni politique ne subsiste quant à l'intégrité de ce royaume composé de trois pays constitutifs : le Groenland, les îles Féroé et le Danemark métropolitain. Le Groenland est devenu officiellement une partie du royaume à la suite d'une nouvelle constitution adoptée par le Danemark en 1953. En 1954, le Groenland a été retiré de la liste des territoires non autonomes par l'Assemblée générale des Nations unies après que celle-ci eut reçu un statut constitutionnel pour le Groenland au sein du Royaume du Danemark. Le Groenland ne fut dès lors plus considéré comme une colonie. Certains États membres des Nations unies avaient manifesté leur désaccord sur le fait que le peuple groenlandais n'avait pas été consulté dans cette nouvelle constitution. Dès 1916, le gouvernement américain a officiellement reconnu la souveraineté danoise sur le Groenland dans le cadre de la cession (vente) des îles Vierges danoises aux États-Unis, devenue effective en 1917.



Part	Area km ²	%	Population	%	Density
Denmark	42.926	1.94	5,998,205	98.18%	135.74 per km ²
Faroe Islands	1.396	0.06	54,684	0.89%	39.17 per km ²
Greenland	2.166.086	98	56,542	0.93%	0.03 per km ²
Entire realm	2.210.408 mio km²	100%	6,109,431 mio	100%	2.76 per km²

Fig. 1: Superficie et population du Royaume de Danemark (mars 2025). Source : Ministère des Affaires étrangères, Danemark, actualisé par l'auteur.

Comme le montre la figure 1, il existe de grandes différences entre les trois nations du Royaume en matière de taille et de densité de population. En outre, ces nations sont très dispersées : le Danemark fait partie du continent européen, les îles Féroé accueillent une communauté de l'Atlantique Nord et le Groenland est une nation arctique.

Les territoires du Groenland et des îles Féroé jouissent d'un degré élevé d'autonomie qui leur confère la responsabilité d'assumer la plupart des compétences des domaines institutionnels, à l'exception de ce qui relève de la Constitution, de la Cour suprême, du taux de change et de la politique monétaire, des questions de citoyenneté, des Affaires étrangères et de la politique de défense et de sécurité. Ces domaines de compétence restent placés sous l'autorité du gouvernement central de Copenhague. De fait, ni le Groenland ni les îles Féroé ne disposent de forces de défense nationales. Le Danemark

fournit toutes les capacités de sécurité et de défense et assure l'intégralité des missions de défense à l'intérieur, autour et au-dessus des deux nations. Le Danemark soutient financièrement les deux nations avec des « subventions globales annuelles ». En 2024, le soutien au Groenland s'élevait à environ 576 millions d'euros et à cette subvention globale s'ajoutait la valeur des services tels que la défense et la justice, qui s'élevait à plus de 150 millions d'euros en 2024. À elle seule, la subvention globale représentait environ un tiers du revenu public du Groenland pour 2024.

Les îles Féroé et le Groenland ont toutes deux le droit d'obtenir leur indépendance, moyennant une majorité simple obtenue à la faveur d'un référendum national organisé dans la nation concernée, ainsi que l'approbation ultérieure du Parlement danois. On considère généralement que le Parlement danois ne s'opposerait pas à un vote groenlandais ou féroïen en faveur de leur indépendance. Bien sûr, en cas d'indépendance, les subventions globales accordées par Copenhague seraient progressivement supprimées.

L'attaque non provoquée et illégitime de la Fédération de Russie contre l'Ukraine souveraine a montré qu'il n'est désormais plus possible d'écarter l'hypothèse que cette première agisse également violemment contre d'autres nations. Le développement des capacités militaires arctiques de la Russie, entamé bien avant 2022, ainsi que le renforcement de ses bases et infrastructures dans l'Arctique, n'ont fait qu'accroître les inquiétudes quant aux intentions de la Russie. Si personne ne conteste le statut de puissance arctique de la Russie, le comportement de cette dernière appelle à une vigilance accrue pour ce qui concerne la sécurité au Groenland et ses environs. C'est pourquoi le Danemark a décidé de renforcer considérablement ses capacités militaires dans l'Arctique. La présence militaire dans l'Arctique est également nécessaire pour d'autres raisons que la défense. En raison des grandes distances et des conditions météorologiques difficiles, l'assistance militaire est souvent requise pour les opérations de recherche et de sauvetage, les inspections de la pêche, le contrôle des frontières, les évacuations médicales, etc. Le changement climatique et la fragilisation de la glace de mer engendrent une augmentation des activités commerciales et touristiques autour de l'île, ainsi qu'un environnement quotidien plus risqué pour la population. Une augmentation potentielle de l'extraction des ressources naturelles au Groenland, telles que les minéraux, les terres rares, etc., est également à l'ordre du jour. Le climat et la géologie du Groenland et de ses environs sont très rudes et la recherche et l'exploitation potentielle de ces ressources nécessiteront d'énormes investissements en infrastructures. Un point important est que le Groenland et sa population détiennent tous les droits sur leur propre sous-sol et ses ressources potentielles. Sur ce point, le gouvernement groenlandais a clairement indiqué qu'il était

ouvert aux investissements étrangers, y compris avec les États-Unis, dans le cadre d'une coopération mutuellement bénéfique et durable pour le peuple groenlandais.

La sécurité et la défense du Groenland font partie intégrante du mandat des forces armées danoises, assurées pour l'essentiel par des unités de la Marine royale danoise et de l'armée de l'air royale danoise, dirigées depuis le quartier général du commandement conjoint de l'Arctique situé dans la capitale groenlandaise, à Nuuk. Historiquement, les missions militaires se sont concentrées sur les exercices de souveraineté nationale à l'intérieur, autour et au-dessus du Groenland. L'inlandsis (calotte glaciaire) du Groenland est si vaste que personne - pas même les États-Unis - ne serait en mesure d'assurer une défense intégrale à 360 degrés et 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, autour de l'île. Mais cela ne change rien au fait qu'essayer d'envahir, de conquérir et de contrôler l'ensemble de l'inlandsis serait non seulement impossible, mais également inutile pour tout attaquant.



Fig. 2 : Le paquet de renforcement des capacités de défense et de sécurité dans l'Arctique. Source : Ministère de la Défense, Danemark (2025).

La composition des capacités opérationnelles des forces armées danoises mobilisées peut varier au cours de l'année, mais en permanence, des navires brise-glace armés sillonnent les eaux entourant le Groenland, des patrouilles de traîneaux à chiens surveillent de vastes parties du nord-est inhabité du Groenland, et une surveillance aérienne et de surface est assurée par des avions et des stations radar. En outre, des avions de combat F-35 et des frégates non arctiques sont périodiquement déployés dans la région. Face aux risques accrus dans la région, le Danemark, en coopération avec les gouvernements groenlandais

et féroïen, a adopté deux paquets investissements majeurs pour la sécurité et la défense du Groenland. Le premier paquet d'investissements capacitaires a été adopté en 2021, le second en janvier 2025. Au total, le coût des deux paquets de mesures s'élève à environ deux milliards d'euros. Comme le montre la figure 2, les investissements portent sur un large éventail de capacités, notamment le remplacement des navires d'inspection de l'Arctique, de nouveaux drones à longue portée, des installations radar, la surveillance par satellite, etc. Parmi les initiatives déjà mises en œuvre avec succès figure la formation militaire de base des Groenlandais volontaires (hommes et femmes), les hommes groenlandais et féroïens étant exemptés de la conscription, contrairement aux hommes danois. La mise en œuvre de ces investissements matériels prendra du temps, dans certains cas, plusieurs années, et ce nouveau dispositif ne sera sans doute pas entièrement opérationnel avant 2033. Pour autant, personne ne pourra dire que le Danemark n'assume pas ses responsabilités en matière de sécurité et de défense dans l'Arctique.

Le Groenland est un territoire stratégique pour les États-Unis. La grande île arctique fait certes, partie de la même plaque tectonique que l'Amérique du Nord, mais comme mentionné plus haut, dès 1916, les États-Unis ont officiellement reconnu la souveraineté danoise sur le Groenland. L'association politique entre le Danemark et le Groenland a d'ailleurs été établie plusieurs siècles avant que les États-Unis n'existent. Toutefois, il est clair que, selon la « doctrine Monroe », les États-Unis n'autoriseront jamais le transfert d'un État à un autre, s'agissant de territoires situés dans leur sphère d'intérêt, sans leur plein accord. Cette doctrine qui visait à l'origine à contenir l'expansion du colonialisme européen, reste aujourd'hui valable, et s'applique par exemple, à la Chine ou à la Russie. En clair, les États-Unis n'accepteraient jamais qu'une autre puissance prenne le contrôle du Groenland. C'est sans aucun doute la raison pour laquelle les États-Unis s'inquiètent des ambitions d'indépendance du Groenland vis-à-vis du Danemark. En outre, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont maintenu une présence militaire au Groenland. En 1941, l'ambassadeur danois à Washington, Henrik Kauffmann, qui agissait sans mandat du Danemark, alors occupé par l'Allemagne nazie, avait signé un accord avec le gouvernement américain permettant à ce dernier d'établir des bases militaires au Groenland afin de faciliter et de soutenir la guerre en cours dans l'Atlantique Nord et en Europe.

En 1951, l'accord a été transformé en un authentique traité de défense entre le Danemark et les États-Unis, accordant à ces derniers, « *pour leurs navires et aéronefs publics et leurs forces armées et véhicules, le droit de libre accès et de libre circulation entre les zones de défense à travers le Groenland, y compris les eaux territoriales, par voie terrestre, aérienne et maritime* » (article V-3). En vertu de l'accord de défense du Groenland, « *le*

gouvernement des États-Unis d'Amérique a le droit, dans cette zone de défense et dans les espaces aériens et les eaux adjacents (...) de construire, d'installer, d'entretenir et d'exploiter des installations et du matériel, y compris des installations et du matériel de météorologie et de communication, et de stocker des fournitures » (article II, 3.b.ii). L'accord de 1951 a été renouvelé et amendé en 2004, élargissant la coopération de la défense à un éventail d'autres domaines : énergie et secteur minier, tourisme, commerce et investissement, etc. L'une des bases militaires historiques américaines était et est toujours, la base spatiale de Pituffik, connue sous le nom de « base aérienne de Thulé ». C'est de là que les États-Unis exploitent un grand radar de détection de missiles balistiques intercontinentaux. Pituffik est la seule base militaire encore exploitée par les États-Unis au Groenland ; au fil des années, les États-Unis ont choisi de réduire considérablement leur présence militaire, qui est passée d'environ 10 000 hommes pendant la guerre froide à environ 200 aujourd'hui. Les États-Unis disposent ainsi de tous les droits formels pour accroître leur présence militaire au Groenland dans le cadre de l'accord existant. Ils n'ont donc pas besoin de « posséder le Groenland » pour ce faire. De plus, au cours des 84 dernières années, la collaboration entre les autorités danoises, groenlandaises et américaines pour ce qui concerne leurs forces de sécurité s'est déroulée de manière harmonieuse et constructive. Enfin, les gouvernements danois et groenlandais ont récemment réaffirmé leur volonté de maintenir la bonne coopération avec les États-Unis en matière de sécurité et de défense. Dans ces conditions, pourquoi la nouvelle administration américaine se montre-t-elle si offensive en évoquant une « *prise de contrôle du Groenland* » ?

Le Groenland a une vision forte de sa future indépendance. La population du Groenland, composée en majorité d'Inuits, est culturellement et linguistiquement différente de la population du Danemark métropolitain. En outre, pendant de nombreuses années, le Danemark a négligé d'accorder l'attention nécessaire au Groenland, non pas au plan économique, mais du fait d'un non accompagnement du « choc » entre ces deux cultures très différentes et en ne créant pas une meilleure compréhension du Groenland dans l'esprit des Danois. À l'instar des États-Unis, le Danemark a négligé de maintenir et d'adapter ses capacités de défense au Groenland au niveau requis. Cette situation est certes, sur le point de changer avec le paquet de mesures de renforcement des capacités dans l'Arctique adopté par le gouvernement danois, mais il faudra quelques années avant que ce nouveau dispositif ne soit opérationnel.

Que le peuple groenlandais ait l'ambition de voler un jour de ses propres ailes n'a rien de surprenant. Mais cette ambition est-elle réaliste ? Le Groenland est la plus grande île du

monde avec une population de 56 500 habitants. Cette configuration ne constitue pas en soi un obstacle à la pleine souveraineté, puisqu'il existe ailleurs dans le monde des États indépendants dont la population est encore plus réduite. Mais le Groenland n'est pas seulement un immense territoire. Il occupe aussi une position géostratégique de premier plan : l'île est au centre d'une compétition géopolitique et d'une confrontation croissante entre grandes puissances : les États-Unis, la Russie et la Chine. Le Groenland revêt également une grande importance stratégique en raison de sa proximité avec les nouvelles routes maritimes de l'Arctique, de sa position stratégique par rapport aux activités de sécurité et de défense, et de ses vastes ressources naturelles inexploitées. Dans l'hypothèse de son indépendance, le Groenland ne pourrait pas se cacher sous le radar. Il devrait se doter d'un éventail complet de compétences institutionnelles pour manœuvrer dans les domaines de la politique étrangère et intérieure, de la diplomatie, de l'économie et surtout, de la défense et de la sécurité. Un défi important pour un pays de cette taille serait de générer suffisamment de compétences pour assurer tous les postes vitaux de la fonction publique, de la diplomatie internationale, de la politique, de l'armée, de la police, de la justice, des soins de santé, des banques, de la finance, de la science, des universités, des écoles, etc. Tout particulièrement, dans le cas d'un pays situé dans une région entourée de grandes puissances rivales qui ont les yeux rivés sur lui.

Par conséquent, les États-Unis n'accepteront jamais un Groenland entièrement indépendant, car cela constituerait un vide en matière de défense et de sécurité qui resterait sans protection face à l'expansion des intérêts russes ou chinois. Cette situation constituerait une violation de la doctrine Monroe. Ainsi, le Groenland aura toujours besoin d'un partenaire - ou même peut-être, de plusieurs partenaires et si le Groenland décidait de ne plus avoir le Danemark comme partenaire, qui prendrait la relève ? Cette question est à n'en pas douter au cœur des préoccupations de l'administration américaine pour ce qui concerne l'Arctique et il n'est au fond, ni surprenant ni déraisonnable que les administrations américaines successives s'intéressent, de près, à la situation du Groenland. Pour autant, l'approche offensive de la nouvelle administration américaine revient à enfoncer une porte ouverte, puisque d'une part, les États-Unis ont le droit formel de renforcer leur présence militaire au Groenland et d'autre part, le gouvernement groenlandais a déclaré qu'il souhaitait coopérer avec les États-Unis dans divers domaines, y compris le développement d'une activité durable et mutuellement bénéfique d'extraction des ressources minérales. Dans ces conditions, comment expliquer cette approche brutale des États-Unis à l'encontre d'un allié loyal ? Je retiens ici plusieurs hypothèses. L'une d'entre elles est peut-être le désir du Président Trump d'apparaître comme un leader fort aux yeux de ses électeurs, en agitant de manière impérialiste le drapeau des États-Unis

contre des nations voisines plus faibles, comme le Groenland, le Canada ou le Panama. Une autre raison tient peut-être à la stratégie qui consiste à détourner l'attention des citoyens des problèmes intérieurs de la société américaine en mettant l'accent sur des enjeux de politique étrangère. Une troisième raison pourrait être que le nouveau président américain n'aime pas les alliances. S'en tenir à l'accord de défense existant avec le Danemark et le Groenland impliquerait que les États-Unis coordonnent et négocient avec le Danemark et le Groenland dans le respect mutuel. Apparemment, il est plus pratique de « posséder ». Une quatrième raison pourrait être une sorte de vengeance contre le Danemark. Le Président Trump n'a sans doute pas oublié l'humiliation qu'il a vécue en 2019 lorsque la Première ministre danoise Mette Frederiksen, une sociale-démocrate, avait fermement refusé sa proposition d'« acheter le Groenland ». Mme Frederiksen qui est toujours en fonction au Danemark, avait fait valoir qu'à notre époque, les États n'« achètent » plus d'autres pays et qu'en tout état de cause, le Groenland n'était « pas à vendre ». Cette position était également soutenue par le gouvernement groenlandais.

En définitive, la campagne américaine visant à « prendre le contrôle » ou à « posséder » le Groenland s'est avérée contre-productive. Les Groenlandais et leur tout nouveau gouvernement formé après les élections de mars 2025 ont expliqué que le Groenland ne souhaitait en aucun cas devenir un État ou un territoire américain. L'approche non diplomatique et brutale de la nouvelle administration américaine n'a fait que rapprocher le Danemark et le Groenland. Qui sait ? Peut-être était-ce là l'objectif caché de l'administration américaine, à savoir que le Danemark assume un rôle plus responsable en tant que partenaire du Groenland. Quoi qu'il en soit, c'est bien ce que le Danemark s'apprête à faire. Même si le Président Trump n'a pas exclu le recours à la force militaire, j'ai du mal à imaginer les États-Unis envahissant de vieux alliés fidèles. Après tout, les États-Unis devraient savoir qu'il est de leur intérêt de bénéficier d'un Occident amical et stable. Une solution élégante serait que l'OTAN renforce sa présence dans l'Arctique, en fixant des objectifs de force appropriés pour la défense du Groenland. Un tel projet répondrait à la préoccupation légitime des États-Unis relative à la sécurité dans l'Arctique. Outre des intérêts en matière de sécurité, le Président Trump tente peut-être de garantir l'accès des États-Unis aux ressources naturelles du Groenland. Ici encore, la démarche gagnerait à être conduite de manière diplomatique et amicale.

Jakob HENIUS¹ pour POLAR WATCH²

¹ Brigadier Général (retraité), Danemark.

² Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur. Elles ne reflètent ni la politique ni la position officielle d'une organisation dont l'auteur est ou aurait été membre.

INSCRIVEZ-VOUS

AUX BULLETINS DE

POLAR WATCH

*Décryptage par des spécialistes des évolutions
et des tendances dans les zones polaires.*

RENDEZ-VOUS SUR :

WWW.LECERCLEPOLAIRE.COM

Bulletin n°4
ARCTIQUE
LE GROENLAND, ESPACE DE CONFRONTATION
ENTRE GRANDES PUISSANCES



www.lecerclepolaire.com

POLAR WATCH

Polar Regions Monitoring and Forecasting

All rights reserved